

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1092

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Devoir de vacances

(jd) Comme à l'accoutumée en cette période estivale, nous vous proposons un choix arbitraire d'événements qui n'ont pas toujours fait la une de l'actualité et qui ont peut-être échappé à votre attention.

1er juillet. Entrée en vigueur du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger. Cette innovation concerne environ 300 000 concitoyennes et concitoyens qui pourront également signer initiatives et référendums. Jusqu'ici les Suisses de l'étranger devaient faire le déplacement en Suisse, ce qui explique que seuls 14 000 compatriotes s'étaient inscrits pour exercer leurs droits politiques. Le nouveau droit supprime les discriminations dues à l'éloignement plus ou moins important et aux moyens financiers. Néanmoins nous restons fondamentalement opposés à ce que des nationaux non résidents puissent se prononcer sur des objets sans avoir à supporter les conséquences de leur choix alors que les étrangers résidents en Suisse sont privés de ce droit.

4 juillet. Dennis Meadow, le célèbre auteur des *Limites de la croissance* (1972) revient à la charge vingt ans après avec *Au-delà des Limites*. Il prédit une situation critique d'ici trente ans, notamment une baisse brutale de la production industrielle et alimentaire si la croissance démographique, la dégradation de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables ne sont pas rapidement stoppées.

Réunis à Munich, les dirigeants des sept pays les plus industrialisés cherchent à donner un coup de fouet à l'économie mondiale. Ils ont parlé de baisse des taux d'intérêt pour stimuler l'investissement mais on n'a rien entendu à propos de croissance qualitative.

6 juillet. Les Démocrates suisses et leurs alliés de la Ligue des Tessinois ont déposé leur initiative «pour une politique d'asile raisonnable». Il s'agit de «préserver la Suisse du chaos pendant qu'il en est encore temps».

7 juillet. A en croire une enquête effectuée en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et en Suisse, les frais de représentation des entreprises (déplacements, logements, repas) connaissent une croissance rapide, à l'avenir plus rapide que celle du chiffre d'affaires. En Suisse ces frais sont aujourd'hui plus importants que les dépenses de recherche.

15 juillet. Le Département militaire fédéral pourrait se «civiliser». Selon un rapport commandé à l'ancien chef de l'armement, le DMF pourrait devenir un département de la sécurité englobant la protection civile, les douanes et le corps d'aide en cas de catastrophe. Un regroupement des offices existants permettrait de supprimer 350 places de travail dont huit au plus haut niveau. Attention les galons !

15 juillet. En cas d'adhésion de la Suisse à l'EEE, les salaires helvétiques baisseront, ne cesse de répéter le conseiller national Christoph Blocher. Vous n'avez pas attendu l'EEE pour payer des salaires inférieurs de 34 à 66% à ceux de Ciba à Monthey et de Lonza à Viège rétorquent le parti socialiste et les syndicats à l'industriel Blocher.

18 juillet. Dans une récente interview à la TV autrichienne, Adolf Ogi avait laissé entendre que la population helvétique n'était pas prête à accueillir de nombreux réfugiés de la violence yougoslave. Peter Arbenz confirmait quelques jours plus tard dans un quotidien saint-gallois que la solidarité ne se décrète pas administrativement. Réplique des premiers élus du peuple, les présidents du Conseil national et du Conseil des Etats qui demandent au Conseil fédéral d'ouvrir plus largement les frontières aux populations qui fuient les combats.

23 juillet. Les résultats de l'examen pédagogique des recrues 1989 sont maintenant connus (Pourquoi faut-il patienter trois ans pour les obtenir ?). La maîtrise de la lecture est à la baisse et si la violence contre les biens matériels est largement rejetée (81%), celle contre les personnes est considérée comme grave par 66% des recrues seulement.

26 juillet. L'Irak cède face au Conseil de sécurité de l'ONU: les experts pourront pénétrer dans les locaux du ministère irakien de l'agriculture pour y chercher d'éventuels documents et traces de programmes d'armement. La communauté internationale ne semble pas se faire le même souci à propos de l'Iran qui, depuis deux ans, a acquis pour 3 milliards de francs suisses d'armements auprès de la Russie, de la Corée du Nord, de la Chine et de divers pays d'Europe centrale et a passé commande à la Rus-

sie pour quatre milliards supplémentaires.

27 juillet. Depuis 1989, le nombre des nouveaux contrats d'apprentissage est en baisse. Secteurs particulièrement touchés par le désintérêt des jeunes: la construction, la restauration, la boucherie, la boulangerie et la mécanique automobile. L'apprentissage de commerce par contre attire toujours alors même que les débouchés dans ce secteur sont en baisse.

30 juillet. Arrestation de Rudolf Bindella, marchand de vin, roi de la restauration et de l'immobilier zurichois, soupçonné de corruption de fonctionnaire. Rappelons que le chef de la direction cantonale de l'économie est sous les verrous depuis neuf mois, accusé d'avoir exigé des pots-de-vin — au total près de 5 millions de francs — des requérants de patentes d'alcool et d'autorisations d'exploiter cafés et restaurants. Quand un représentant de l'autorité publique, fort d'un arsenal réglementaire chicanier et démesuré, est tenté par les pratiques mafieuses. ■

MÉDIAS

Le nouveau quotidien tessinois *La Regione-Cantone Ticino*, né de *Il Dovero* et de *L'Eco di Locarno* paraîtra le 14 août. Cinq éditions régionales sont prévues et le tirage sera de 33 500 exemplaires.

Les *Luzerner Neueste Nachrichten*, le *Tages Anzeiger* et la *Berner Zeitung* publieront ensemble en septembre un supplément sur l'informatique et toucheront ainsi près de 1,2 million de lecteurs.

Super, un quotidien à sensation qui devait représenter le journalisme moderne en Allemagne de l'Est a cessé de paraître après quatorze mois d'existence. Une subvention de 21 millions de marks lui avait été versée par la Treuhand-Anstalt.

Un argument de vente de *Confrontations*, trimestriel de l'Organisation socialiste libertaire romande: «La presse alternative n'est plus financée par Moscou. Pensez-y, et abonnez-vous, crénom !»